

## La Ville de Magog maintient une fois de plus ses quatre fleurons

**Magog, le 13 novembre 2020** – Quatre fleurons ont à nouveau été décernés à la Ville de Magog hier soir lors de la 15<sup>e</sup> édition du gala annuel des Fleurons du Québec, qui reconnaît les efforts d’embellissement horticole durable des municipalités québécoises.

La cote de classification horticole des fleurons s’inspire du concept des étoiles pour les hôtels (1 à 5 fleurons). Elle s’applique à tous les types d’aménagements paysagers du territoire : municipaux, résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels.

La cote de quatre fleurons, valable pour trois ans, désigne un embellissement remarquable dans la majorité des domaines. Il s’agit de la 3<sup>e</sup> évaluation pour laquelle Magog se voit attribuer ce nombre de fleurons

« Je considère cette reconnaissance comme une réussite collective! En plus d’avoir une ville naturellement magnifique, notre équipe de la Division parcs et espaces verts travaille avec rigueur pour continuellement embellir les lieux publics et les parcs. Les citoyens ont également participé au maintien de notre classification en contribuant eux aussi à l’embellissement de notre milieu. C’est avec fierté que nous continuerons d’afficher cette cote enviable de quatre fleurons aux entrées de la ville », affirme la mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm.

Le programme regroupe 351 municipalités au Québec. Les classificateurs Fleurons du Québec évaluent les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d’évaluation touchent notamment la propreté, l’entretien, la variété des éléments horticoles et l’état visuel du paysage municipal.

Pour découvrir les résultats des municipalités en images, consultez la brochure de la 15<sup>e</sup> édition de classification horticole des Fleurons du Québec disponible sur le site Internet [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com).

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications et des technologies de l’information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

